

# Vidéographie / atelier

**Option : Vidéographie**

**Cycle : Master**

**Finalité : Didactique**

**Bloc : 1**

**Quadrimestre : 1 et 2**

**Volume horaire : 600 h (20 h / semaine)**

**Crédit : 36**

**Pondération : 16**

**Obligatoire : oui**

**Langue d'enseignement : français**

**Lieu :** École Supérieure des Arts de la Ville de Liège -  
Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-  
ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

**Enseignant :** Dominique Castronovo,  
d.castronovo@intra-esavl.be  
Ronald Dagonnier,  
r.dagonnier@intra-esavl.be  
Jérôme Mayer, j.mayer@intra-esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

### **Compétences visées, Référentiel de compétences du Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace**

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en vidéographie faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettront de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

**Compétences visées spécifiques à l'atelier**

Dans une démarche d'accroissement de la complexité, de l'intégration, de transfert, de la mobilisation de ressources et de problèmes complexes, d'intégration des exigences professionnelles artistiques, d'un projet personnel artistique, d'une démarche globale, en semi-autonomie :

- entraîner et consolider les compétences socio-affectives complémentaires ou complexes nécessaires à la résolution de problèmes (dont l'affirmation de sa singularité créatrice et de sa personnalité artistique, et les compétences méta-réflexives) ;
- initier aux capacités cognitives complexes spécifiques nécessaires à la résolution de problèmes (analyse de l'environnement artistique professionnelle...);
- initier aux méthodes d'apprentissage complémentaires propres à l'atelier (stage...);
- approfondir la construction de son rapport au monde et à soi ;
- approfondir l'apprentissage d'une culture et d'un cadre théorique de références (en tant que ressources à mobiliser) ;
- approfondir la construction identitaire professionnelle artistique (projet d'insertion, affinement de l'identité artistique, projection dans le milieu artistique, se projeter en tant qu'artiste [en devenir], projet artistique « travail en progression, en processus » ...);
- complexifier le questionnement de recherche personnel argumenté ;
- acquérir les savoirs et savoir-faire techniques spécifiques à son projet personnel (en tant que ressources à mobiliser) ;
- affirmer une identité artistique.

**ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

À la fin de cette Unité d'enseignement (UE), l'étudiant sera capable de :

- développer un projet artistique personnel dans le champ de la création vidéo dite monobande, l'installation et dispositif transdisciplinaire multi-suppôts ;
- produire une démarche personnelle artistique et réflexive ;

- interagir à son avantage avec les cadres culturels, le milieu professionnel et la scène artistique ;
- affiner sa singularité et affirmation de sa place dans la création contemporaine ;
- poursuivre son développement personnel et professionnel.

**DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Approche socio-constructiviste, APC, APP, techniques de groupe, analyse des représentations, espace de dialogue pédagogique, analyse de pratique, pratique réflexive, écriture réflexive, co-construction des critères et indicateurs d'évaluation, bilan de compétences, atelier-retours d'expériences, activité d'intégration et de transfert, stage, construction identitaire professionnelle, activité d'insertion socio-professionnelle artistique, activité d'analyse de consignes, analyse de cas, workshop, projet inter-classe et interoption, intertransdisciplinarité, collaboration artistique, participation et organisation d'expositions, conférence, Erasmus+, visite, exposé, carte conceptuelle, pédagogie différenciée.

**MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION****Modalités d'évaluation**

- L'évaluation porte majoritairement sur le processus réflexif que sur le produit final. La dimension socio-affective est prépondérante. Les critères et indicateurs sont co-construits.

Entretien individuel. Questionnaire écrit d'auto-évaluation.

Écriture réflexive. En situation réelle.

**Critères d'évaluation**

- connaissance de soi ;
- mobilisation et combinaison de ressources pour résoudre un problème avec efficacité, argumentation ;
- pratique réflexive, analyse de pratique ;
- créativité ;
- gérer positivement l'erreur ;

- extraire d'une ressource du savoir-agir ;
- gérer l'incertitude ;
- ...

## SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

---

Syllabus, blog.

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

## CO-REQUIS

---

Aucun.